



©



## Aides à la vie quotidienne

Certaines personnes ont des difficultés pour être autonomes.

Elles ont besoin d'aide pour se déplacer ou faire leurs courses.

Par exemple parce qu'elles ont des difficultés à marcher ou à parler.

Alors c'est difficile de vivre seul.

Pour que tout le monde soit autonome

l'AVIQ propose **plusieurs aides** pour les personnes.

1

Il y a d'abord des services

qui proposent un accompagnement pour les personnes.

On appelle ça les **services d'accompagnement**.

Les services d'accompagnement sont différents

en fonction de l'âge de la personne

et de son handicap :

- Des services pour les enfants
- Des services pour les jeunes
- Des services pour les adultes



C'est un accompagnement personnalisé.

Ça veut dire qu'ils s'adaptent à chaque personne.

Ils ont les mêmes buts :



- **La socialisation**

C'est pour que la personne rencontre d'autres personnes.

Pour se faire des amis.

Pour qu'elle se sente bien dans un groupe.

- **La participation**

C'est pour que la personne puisse participer

à la société

comme tout le monde.



2

Il existe d'autres **projets pour accompagner**

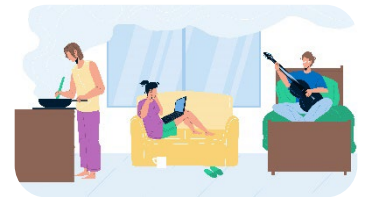
les personnes en situation de handicap à être plus autonomes.

Il y a par exemple :

- **Les habitats encadrés**

C'est un appartement où on apprend à vivre seul.

Il y a une équipe de professionnels qui est là pour aider.



- **Les services d'activités citoyennes**

Ils organisent des activités

avec des personnes qui ont un handicap.

Ils accompagnent les personnes dans ces activités.

Ces activités sont utiles à la société.

Par exemple aider des associations.

C'est important pour les personnes qui ont un handicap

de pouvoir se sentir utiles.



- **Services d'accompagnement pour la transition à la vie active**

C'est pour aider les jeunes qui ont fini l'école et qui commencent leur vie d'adulte.

Ça veut dire travailler, vivre seul, ...



- **Services d'accompagnement pour l'après-parent**

C'est pour préparer les jeunes à vivre sans leurs parents.

- **Services de répit**

C'est pour offrir des moments de détente aux personnes avec un handicap et à leur famille.

Pour leur permettre de se reposer.

**3** L'AVIQ soutient aussi les **S**ervices d'**A**ide aux **F**amilles et aux **A**inés (**S.A.F.A**).

Ce sont des services qui aident des personnes dans les activités de la vie de tous les jours

parce qu'elles sont seules

ou parce qu'elles ont un handicap ou une maladie

ou parce qu'elles sont âgées.



**4** L'AVIQ peut aussi donner des **aides matérielles**.

Ce sont des outils pour la vie de tous les jours.

Par exemple un lit électrique

ou un siège pour prendre sa douche.

C'est aussi adapter certaines choses :

faire des travaux ou mettre des choses en place



pour que la vie de tous les jours soit plus simple.

Par exemple adapter une voiture

pour pouvoir la conduire sans utiliser les pieds.

**5** L'AVIQ peut parfois aussi donner une **aide financière**.

C'est donner de l'argent pour aider dans la vie de tous les jours.



**6** L'AVIQ soutient aussi **trois projets d'inclusion** :

- Un projet pour les enfants avec un handicap
- Un projet pour les personnes avec un double diagnostic  
ça veut dire qu'elles ont un handicap  
et une maladie mentale  
en même temps.
- Un projet pour les personnes avec un handicap  
qui ont plus que 50 ans.



**7** L'AVIQ soutient encore **d'autres projets**

pour conseiller, aider et accompagner  
les personnes avec un handicap.

Par exemple la plateforme annonce handicap  
qui aide les familles qui apprennent  
que leur enfant a un handicap.

Ou les centres de télé accueil

qui proposent un numéro de téléphone gratuit



accessible tout le temps

pour pouvoir parler de son problème avec quelqu'un.



Il faut taper le **1 0 7** sur son téléphone.

Si vous voulez plus d'informations à propos de tous ces services vous pouvez envoyer un email à l'adresse suivante :

[numerograttuit@AVIQ.be](mailto:numerograttuit@AVIQ.be)



Vous pouvez aussi contacter le bureau de l'AVIQ de votre région.